



VOS DÉCHETTERIES PASSENT EN HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1^{er} juillet au 31 août

Cette nouvelle organisation estivale votée en Conseil communautaire du 2 mars 2026 permet :

- 01** de proposer des horaires d'ouverture stables et réguliers, pour une information claire et facilement compréhensible
- 02** d'éviter les changements d'horaires du jour pour le lendemain en cas d'alerte canicule, garantissant ainsi la continuité du service
- 03** de préserver la santé et la sécurité des usagers et des agents

PAYS de NAY
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
www.paysdenay.fr

**SERVICE
DÉCHETS**
— DU PAYS DE NAY —

Pour toute question,
contactez le
service déchets :
05 59 61 11 82

DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT

Déchetterie de Coarraze

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
MARDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
MERCREDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
JEUDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
VENDREDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
SAMEDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15

Déchetterie d'Asson

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
MERCREDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
JEUDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15
VENDREDI	7h45 - 12h30	FERMÉ
SAMEDI	7h45 - 12h30	13h - 15h15

Attention



Bien prévoir suffisamment de temps pour décharger, les entrées ne sont plus acceptées 10 minutes avant la fermeture.



Hors juillet/août, mise en place ponctuelle de ces horaires adaptés si activation d'une vigilance orange canicule